

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 FÉVRIER 2022**

**002/2022**

Le vingt-six février deux mil vingt et deux, à 9h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique sous la présidence de M. CARPENTIER Eric, Maire.

**Étaient présents** : : ANCEL Valérie CARPENTIER Éric, BARRE Karine, BEUX Thomas, CHATELAIN Sylvain, , DAMBRY Céline, FRESSENCOURT Arnaud, JEGAT Yann, LEBLOND DU PLOUY Philippe, MALANDAIN Élodie, PIGNÉ Laetitia, PLANQUAIS Pascale SAILLARD Sophie.

**Absent** :

**Absent excusé** : COLOMBEL Sébastien, GUBRI Christian

**Secrétaire de séance** : MALANDAIN Elodie

**Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité**

.....

**✚ TRAVAUX PRESBYTÈRE**

En l'absence de Sébastien, Élodie Malandain présente le projet du presbytère et le tableau de financement.

**Création d'un gîte communal**

**Présentation et objectif du projet**

La commune de Croix-Mare cherche à développer son côté touristique. Une opportunité s'offre à nous avec un bâtiment qui est l'ancien presbytère du village. Ce bâtiment est au centre du village, à côté de la mairie et de la salle des fêtes. Cette demeure est pleine de charme.

De plus, pas loin nous avons le Val au Cesne, site touristique avec une belle auberge. Par ailleurs la route devant ce presbytère, le conseil municipal compte la refaire en aménageant une voie verte pour les piétons et les cyclistes. Dans le bourg se trouve une petite épicerie qui pourrait répondre pleinement satisfaction aux besoins de nos voyageurs lors de leur séjour.

**Superficie du bâtiment**

Cette belle bâtisse fait une surface de 150 M2 qui sera rénovée dans sa globalité. Dans les prestations, nous avons prévu un rafraîchissement des peintures et des sols, la remise aux normes électriques, des modifications de chauffages, la création de salle de bain, l'aménagement d'une cuisine et le changement d'une porte de service. Une isolation par l'extérieur habillé par un bardage bois remplacera un essentage d'ardoise en très mauvais état, permettant aussi une économie d'énergie.

### **Durée des travaux**

Nous estimons la durée des travaux sur une période de 6 mois. La date prévisionnelle de commencement des travaux serait prévue pour le 15 avril 2022 jusqu'au 30 octobre 2022. Les travaux ne commenceront pas tant que nous n'aurons pas de retour de votre part. En espérant avoir une réponse favorable de votre part, ce qui nous aiderait beaucoup à réaliser notre projet de développement du tourisme.

### **Coût prévisionnel des travaux**

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 78 127.32 euros HT.

### **Modalité de financement**

|         |      |           |
|---------|------|-----------|
| DETR    | 10%  | 7 913.00  |
| DSIL    | 52%  | 40 626.21 |
| COMMUNE | 48%  | 29 588.11 |
| TOTAL   | 100% | 78 127.32 |

Fin de séance à 9h30

Le Conseil Municipal

Le Maire